

Saint-Péray

MAGAZINE



n°31





Les services publics municipaux



MAIRIE

Horaires : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi

Accueil / Etat civil

Tél. : 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Services techniques

Tél. : 04 75 81 77 70 - Fax : 04 75 81 77 71

Secrétariat général

Tél. : 04 75 81 77 81 - Fax : 04 75 81 77 82

Retrouvez la mairie en ligne sur : www.st-peray.com



RAM ASSAGE des ORDURES ménagères

Deux tournées hebdomadaires (y compris les jours fériés), soit lundi et vendredi, soit mardi et samedi

Tri sélectif : jeudi

Déchetterie : rue Henri Dunant - 07500 Guilherand-Granges

Tél. : 04 75 81 12 25

du lundi au samedi : 8h30 - 12h et 14h - 18h (fermeture le mardi)

Permanence déchets ménagers spéciaux :

chaque 1^{er} vendredi du mois, de 8h30 à 12h.



Centre multi-accueil

Les Loupiots

1 rue Antonin Basset
Tél. : 04 75 40 64 20



Relais d'Assistants Maternelles

Les Oursons

Rue Antonin Basset
Tél. : 04 75 55 17 54

Permanences : mardi de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h



Résidence de personnes âgées

Malgazon

12 chemin de Hongrie
Tél. : 04 75 40 41 03



Communauté de communes

Rhône-Crussol

Locaux techniques et administratifs
1278 rue Henri Dunant
07500 Guilherand-Granges
Tél. : 04 75 41 99 19



Culture et tourisme



CEP du Prieuré

Place Louis Alexandre Faure
Tél. : 04 75 74 77 00



Office Municipal d'Animation Culturelle

CEP du Prieuré - Place Louis Alexandre Faure
Tél. : 04 75 74 77 00



Bibliothèque municipale

45 rue de la République
Tél. : 04 75 40 29 92



Ecole municipale de musique

CEP du Prieuré - Place Louis Alexandre Faure
Tél. : 04 75 74 77 00



Office de tourisme du Pays de Crussol

1 rue de la République
Tél. : 04 75 40 46 75



Accueil du Château de Crussol

Tél. : 04 75 81 00 51



Numéros d'urgence



Commissariat de police

Avenue Georges Clémenceau
07500 Guilherand-Granges
Ouvert 24h/24 - 7 jours sur 7

17



S.A.M.U.

15



Sapeurs pompiers

Centre de secours
Avenue de Groß-Umstadt

18



GDF

(sécurité dépannage)

N° Azur 0 810 433 026



EDF

(sécurité dépannage)

N° Azur 0 810 333 321



VEOLIA EAU

(sécurité dépannage)

N° Azur 0 810 000 777



Services sociaux



Caisse Primaire d'Assurance Maladie

18 rue Ferrachat
Tél. : 04 75 81 00 38
ou 0 820 904 105 - (0,12 €/mn)

Permanences : mercredi, de 8h30 à 11h30



Caisse d'Allocations Familiales

18 rue Ferrachat
Tél. : 04 75 80 21 43
ou 0 820 25 07 10 - (0,118 €/mn)

Permanences : mardi, de 9h à 11h30



Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Saint-Péray
Tél. : 04 75 81 77 77



Mission locale

Mairie de Saint-Péray
Tél. : 04 75 81 77 77

Pour tout savoir sur la paroisse Saint-Pierre de Crussol...

Depuis quelques mois, la paroisse Saint-Pierre de Crussol dispose d'un site Internet hébergé sur le site du diocèse de Viviers.

En vous connectant à l'adresse suivante

<http://catholique-ardeche.ccf.fr/spip/spip.php?rubrique62>,

vous trouverez tous les renseignements nécessaires concernant la vie de la paroisse (contacts, horaires des messes, agenda des événements, etc.), ainsi que des informations spécifiques concernant la communauté locale vallée nord dont Saint-Péray fait partie.



Le Service Public. Quelle belle et grande idée ! Garantie pour le citoyen de disposer toujours d'un service équitable et équivalent, quelle que soit sa situation géographique. Noble mission pour l'agent qui permet à chacun un égal accès à un ensemble de biens et services fondamentaux constitutifs de l'intérêt général.

L'un, l'usager, bénéficie de services sans forcément avoir toujours conscience que cette prestation est payante, et payée, notamment via l'impôt.

L'autre, l'agent, effectue sa mission au service de ses concitoyens, tour à tour administrés, usagers, clients voire consommateurs, mais avant tout, je le souligne, citoyens.

Ces deux vérités peuvent sembler banales mais elles méritaient, je le pense, d'être rappelées.

Autre vérité : le service public n'est pas gratuit, il a un coût. C'est la collectivité qui le finance pour, en quelque sorte, s'offrir à elle-même les services dont elle a besoin. Et s'il est au départ nécessairement question de financement, de ressources, de budget, le reste est affaire d'organisation... et de moyens humains.

Pour reprendre une célèbre pensée du 16^{ème} siècle, « *il n'est de richesse, ni de force que d'hommes* ».

Chaque jour, au plus près de vous, de vos besoins, les différents personnels de la ville de Saint-Péray remplissent leurs missions au service des Saint-Pérollaises et des Saint-Pérollais. C'est un peu cela que nous ont rappelé les terribles intempéries des 4 et 6 septembre derniers.

Certes, notre ville n'a que peu subi en regard de ce qu'ont connu certaines communes situées plus au Nord. Bien sûr, et fort heureusement, la solidarité et l'entraide mutuelle ont joué à plein. Mais à cela s'est ajoutée la mobilisation des personnels communaux et intercommunaux, par ailleurs déjà fortement accaparés par la préparation et l'organisation de notre fête des vins et du jumelage.

Les dégâts auraient pu être plus graves, les stigmates de ces pluies diluviennes perdurer plus longtemps. Tout a été fait pour qu'il n'en soit pas ainsi.

« *Il n'est de richesse, ni de force que d'hommes* ». Quatre siècles plus tard, cette phrase est toujours d'actualité.

Elle est aussi, assurément, une magnifique définition de l'essence même du Service Public

Bonne lecture et très bonnes fêtes de fin d'année !

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS.



Sommaire n°31

AMENAGEMENT - TRAVAUX

Espace Adrien Gilles
Aménagement de l'avenue Tassini **4/5**

ACTION SOCIALE - SOLIDARITE

Logement social
Quinzaine de la solidarité **6/7**

ENVIRONNEMENT

Déchets triés : nature préservée
Tri sélectif : les pièges à éviter **8/9**

LE DOSSIER

La mairie : un service public
à votre service **10/11**

CLIN D'ŒIL

Une ville au rythme
des animations... **12/13**

CULTURE

Les coups de cœur
de la bibliothèque **14**

JEUNESSE

Sous les masques d'Halloween **15**

ANIMATIONS

Destination Terroir :
le grand Marché du Goût **16**

VIE ASSOCIATIVE

Apprendre et comprendre
le français **17**

URBANISME

Les ZAC de la Plaine **18**

INTERCOMMUNALITE

Assainissement
et station d'épuration **19**

VIE ECONOMIQUE

Du nouveau
dans le commerce local **20/21**

PATRIMOINE

Histoire locale **22**

ETAT CIVIL

Ils sont nés, ils se sont unis,
il nous ont quittés **22**

SUR VOS AGENDA

Le retour du Carnaval **23**



Espace
Adrien Gilles

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Directrice de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVINC.
Rédacteur en chef : Damien LAPÔTRE.
Rédaction, photos, maquette : Service communication.
Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, Crusol Photo, RS Evolution, Association Familiale, Claude Fougeirol, Véronique Graillat-Joly.
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.
Fabrication : Viascom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray
Dépôt légal : n° 98-L1/96
Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com

Saint-Péray, au fil des chantiers

Espace Adrien Gilles

Après l'installation début octobre, de la structure multisports destinée à la pratique de différents sports (football, basket-ball, handball, volley-ball, badminton, mini-tennis...), l'inauguration de l'espace Adrien Gilles a eu lieu le mercredi 19 novembre dernier, en présence de la municipalité réunie autour de M. le Maire, et du monde associatif local.

Plus que cet équipement destiné au sport pour tous (un équipement que la municipalité a voulu ouvert au plus grand nombre puisqu'il intègre notamment un accès pour les personnes handicapées), c'est la métamorphose de tout un quartier et des abords du collège qui a été saluée à cette occasion.

Le long de la rue René Cassin s'étend en effet, outre le terrain multisports, un parking de 49 places, et un terrain



stabilisé pour jeux de boules. Dans quelques semaines, ce sera au tour des jeux d'enfants d'être installés pour la finalisation de ce nouvel espace de loisirs et de détente.

Au total, l'opération aura nécessité un investissement de 270 000 € (terrassment, espaces verts, structure multisports, futurs jeux d'enfants...) pour un résultat salué par l'ensemble des personnes présentes à cette inauguration.

En choisissant, le 26 juin dernier, de donner le nom d'Adrien GILLES à l'espace aménagé rue René Cassin, les élus ont souhaité perpétuer et honorer la mémoire d'un homme qui a marqué l'histoire de notre commune.

Un honneur qui n'est qu'un juste retour des choses.

Toute sa vie durant, Adrien GILLES a, par son action, son engagement, son don de soi, donné beaucoup à sa ville : négociant en vins, il a, avec d'autres, donné ses lettres de noblesse à nos vins tranquilles et pétillants ; patriote convaincu, résistant, il a, au péril de sa vie et de celle de sa famille, œuvré dans l'ombre à la victoire finale sur l'envahisseur nazi durant la période trouble et agitée de l'occupation ; enfin, Saint-Pérollais de cœur, il a accompagné la transformation de notre ville au sortir de la seconde guerre mondiale en œuvrant, d'octobre 1947 à mars 1964, au sein du conseil municipal.



Aménagement du rond-point de la Beylesse



Après l'implantation du pressoir au centre du rond-point, c'est au tour de l'alambic (offert par Alain VOGÉ), second symbole de l'identité viticole de la commune, de prendre place aux abords du giratoire de la Beylesse. Son installation, le 4 novembre dernier, sur le côté gauche de la route en direction de Valence est venue finaliser l'aménagement paysager de cette nouvelle entrée de ville.

Réfection de chemins et enrochements des ruisseaux suite aux intempéries de septembre



Les inondations des 4 et 6 septembre derniers, pour lesquelles Saint-Péray, sur demande de la municipalité, a été reconnue comme d'autres communes de Drôme-Ardèche en état de catastrophe naturelle, ont causé de nombreux dégâts en divers points de la ville. Au total, le coût des dommages matériels est estimé à 200 000 € : il y a eu des éboulements chemin des Blaches ou de la Rochette par exemple et des dégâts le long des ruisseaux qui parcourent le territoire communal et qui sont sortis de leurs lits.

Si l'entretien régulier du Mialan a sans nul doute permis de canaliser les flots déchaînés de cette rivière, alors qu'il est tombé, au plus fort des intempéries, environ 125 ml d'eau en une heure, les problèmes sont venus de deux ruisseaux habituellement calmes, le Saveyre et le Merdarie. Pour pallier tous futurs dégâts sur les talus ou les voiries en cas de crues de ces ruisseaux, les services techniques municipaux et intercommunaux ont lancé une opération d'aménagement de leurs lits avec la pose d'enrochements en certains endroits stratégiques, comme par exemple le long de la rue René Cassin pour ce qui est du Saveyre. Parallèlement, le service voirie de la CCRC a procédé à la remise en état de nombreux chemins et rues victimes des pluies torrentielles : rue René Cassin, chemin de Hongrie, avenue Colette Dimberton, Chabrier, Ploye, les Champs...



Avenue Tassini, c'est parti...

Depuis mi-octobre, c'est un chantier d'envergure qui a été lancé avec le début des travaux d'aménagement de l'avenue Victor Tassini. Réalisés sous l'égide de la commune de Saint-Péray et du Conseil général de l'Ardèche, ces travaux consistent en la réfection totale ou partielle de l'ensemble de la voirie, avec la création de trottoirs, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécom), la pose d'un tout nouvel éclairage public, depuis le carrefour avec le chemin de Hongrie jusqu'à la limite de l'agglomération.

Eu égard à la longueur de la voirie à aménager (plus de 1,1 kilomètre), ce chantier sera mené selon deux phases distinctes :

- la première, du carrefour avec le chemin de Hongrie à la place du Belvédère, devrait s'étendre jusqu'au printemps 2009 ;
- la seconde, de la place du Belvédère à la sortie de Saint-Péray, sera réalisée à la suite.

Ce chantier s'étalera donc sur une période de plusieurs mois et occasionnera des gênes pour la circulation. Suivant le type de travaux menés, la circulation pourra s'effectuer, en cas de nécessité, sur une demi-voie.

Un chantier d'envergure par sa durée, mais aussi par le financement nécessaire à sa réalisation : un investissement total de 1,2 million d'euros auquel le Conseil général de l'Ardèche participe à hauteur de 188 160 €.



Le logement social à Saint-Péray

La presse régionale s'est dernièrement fait l'écho du retard pris par notre commune en matière d'offre de logement social. En effet, depuis la mise en application de la loi S.R.U., Solidarité et Renouvellement Urbain, deux communes de notre département, Guilherand-Granges et Saint-Péray, sont tenues de disposer d'un parc de logements sociaux équivalents à 20% du parc locatif total. Le non respect de ce critère expose à des amendes, la commune pénalisée devant alors s'engager à rattraper son retard en intégrant un certain nombre de logements sociaux lors de tout projet d'aménagement.

A Saint-Péray, eu égard à la configuration du territoire communal, le choix a ainsi été fait de favoriser la construction de petites unités d'habitation, intégrées dans des lotissements, bien loin de l'image de ces tours ou de ces barres qui accompagnent trop souvent les logements à caractère social. C'est dans cet esprit qu'a été réalisée la résidence HLM de Chavaray II.

La résidence de Chavaray II



C'est à la fin février que cette résidence a accueilli les nouveaux locataires de ses petites unités d'habitation à loyer modéré. En tout, ce sont 17 logements individuels locatifs (4 : T3, 10 : T4 et 3 : T5), dont un entièrement aménagé pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, qui ont ainsi été mis en service.

Vivarais Habitat Lancée en décembre 2004, à l'initiative de la municipalité et en partenariat avec Vivarais Habitat, Office Public de l'Habitat de l'Ardèche, afin de développer

l'offre locative sur le territoire de Saint-Péray, cette opération s'est inscrite dans le programme d'aménagement d'ensemble de Chavaray II. L'idée était que ce lotissement du Parc de Chavaray II intègre en son sein une partie consacrée au logement social.

Après la cession gratuite de 6 792 m² de terrain par la ville à Vivarais Habitat au début de l'année 2006, le chantier a débuté en septembre de la même année, sous l'égide du cabinet d'architecture Traversier. Après 16 mois de travaux, la résidence a donc pu accueillir ses premiers locataires, satisfaits de la réalisation d'ensemble, qui s'intègre parfaitement dans l'environnement, et de la typologie des logements.

L'agencement des logements en trois blocs d'habitation, l'existence de deux places de parking privées et, pour la plupart des habitations, d'un jardin clos, sans oublier l'aspect extérieur à la fois sobre et chaleureux, avec ses toits en tuiles romanes et l'emploi de couleurs chaudes pour les façades, les intérieurs clairs, spacieux et fonctionnels bénéficiant de tout le confort moderne... tout cela fait de cette résidence Chavaray II une belle réussite. Au total, cette opération, agréée par l'Etat, aura nécessité un investissement global de plus de 2 millions d'euros.

Le logement social à Saint-Péray est une réalité, même si ses formes sont parfois assez éloignées de ce qui peut être réalisé ailleurs.

Deux semaines de générosité

Depuis quelques années, la mairie organise, en collaboration avec le Relais alimentaire, une Semaine de la Solidarité pour collecter des denrées qui sont ensuite distribuées aux personnes en difficulté.

Cette année, afin d'amplifier plus encore la force de cette action d'entraide et de solidarité, l'opération qui réunissait les communes de Saint-Péray et de Toulaud s'est étalée sur deux semaines. La Quinzaine de la Solidarité s'est ainsi tenue du 13 au 24 octobre avec la mobilisation des écoles de la commune.

Durant ces deux semaines, les établissements scolaires de la ville ont en effet accueilli des points de collecte de denrées alimentaires afin de recevoir les dons : pâtes, riz, lait, conserves, huile, sucre, café, mais aussi produits pour bébés...

Lundi 27 octobre, Valérie MALAVIELLE, maire adjointe en charge de l'action sociale et responsable de cette opération humanitaire, et Christiane FORT, présidente du Relais alimentaire, avaient convié les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) afin de tirer le bilan de cette quinzaine, à l'occasion de la livraison du produit de la collecte au Relais.



Grâce à la générosité de tous, ce sont 240 kg de nourriture qui ont pu être collectés dans les écoles, auxquels se sont ajoutés 50 kg de denrées collectées par la ville de Toulaud.

Une action d'aide à l'échelle du canton...

Basé sur Saint-Péray, le Relais alimentaire reçoit un soutien important de la ville de Saint-Péray : soutien à la fois financier (600 € de subvention ont été attribués en 2008) et matériel (mise à disposition gratuite des locaux de la rue Ferrachat, de véhicules et de personnel des services techniques pour les livraisons de denrées).

Mais sa mission d'aide et de soutien aux plus démunis dépasse le cadre de notre ville puisque le Relais accueille aussi des

personnes issues des communes rurales de notre canton. A ce titre, il perçoit également des subventions de certaines communes du canton.

Malgré cela, le Relais dépend encore et toujours des dons et de la solidarité des particuliers. Sans cette générosité, sans votre générosité, il ne pourrait répondre aux demandes sans cesse croissantes des personnes dans le besoin : en 2008, ce sont 75 familles qui ont bénéficié de ce service, parmi lesquelles près de 180 enfants.

Le Relais alimentaire a besoin de vous. Pour faire face à ses besoins, il fait appel à votre générosité. Toute l'année, vous pouvez apporter vos dons au local du Relais, rue Ferrachat, lors de ses permanences le jeudi après-midi.

L'opération brioches de l'ADAPEI

Les **10 et 11** octobre derniers, l'A.D.A.P.E.I. (*association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales*) organisait la traditionnelle opération brioches.

300 brioches avaient été commandées pour Saint-Péray. Les différents points de vente mis en place sur la commune et la mobilisation de dizaines de bénévoles ont permis de récolter 945 € au bénéfice de l'A.D.A.P.E.I. pour le financement de divers projets à l'échelle du département : reconstruction de l'IME Espoir sur Annonay pour 45 enfants dans un délai de 2 ans à partir d'octobre 2008, projet d'un foyer d'accueil médicalisé sur Aubenas, complété par un foyer de vie (30 et 15 personnes), projet de maisons de retraite pour répondre à l'avancée en âge.

En 2007, le montant total collecté s'était monté à 191 085 €. Cette somme, cumulée avec les années précédentes, a permis l'accueil de personnes handicapées mentales, et ceci grâce à la générosité des Ardéchois et Ardéchoises.

Un grand merci à tous ceux qui ont répondu favorablement à cette action d'entraide et de solidarité !

Famille Française

La Médaille de la Famille Française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la nation. Cette distinction s'adresse aux parents de 4 enfants ou plus et est attribuée soit à la mère soit au père.

Les mères ou les pères de famille de 4 enfants ou plus, souhaitant recevoir la Médaille de la Famille Française en 2009, sont invités à retirer un dossier à l'accueil de la mairie et à le retourner avant le 13 février 2009.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le service accueil / état civil de la mairie au 04 75 81 77 77.



Déchets triés : nature préservée

Depuis des années, le syndicat intercommunal Valence Major, qui a compétence au niveau de l'agglomération pour la collecte des déchets et le tri sélectif, et le SYTRAD (Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme) combinent leurs efforts pour sensibiliser plus encore la population au tri sélectif et accroître l'effort de collecte.

A Saint-Péray, cette action est relayée par Eliane FIEF, maire adjointe en charge de l'environnement, et les services techniques municipaux.



La déchetterie intercommunale, un service à votre disposition.

Les mentalités des citoyens consommateurs évoluent et tous les efforts menés portent progressivement leurs fruits. Si l'on étudie les chiffres de l'année 2007, **au niveau de Valence Major**, on pourrait résumer la situation par cette phrase : élève consciencieux, résultats encourageants mais peut (et doit !) mieux faire.

Ordures ménagères :

33 081,18 tonnes ont été collectées en 2007, soit une moyenne de 290 kg par habitant et par an (pour information la moyenne sur l'ensemble du territoire du SYTRAD est de 289 kg/hab./an), et une diminution de la production de déchets de 0,9 % par rapport à 2006 (mais dans certaines collectivités, la diminution sur la même période s'est montée à 10 %).



Tri sélectif :

8 219,59 tonnes ont été collectées en 2007, soit une moyenne de 72 kg par habitant et par an, et une progression de 2,3 % du tonnage collecté par rapport à 2006 (pour information la moyenne sur l'ensemble du territoire du SYTRAD est de 68 kg/hab./an, mais dans les collectivités les plus performantes en terme de tri, on arrive à 120 kg/hab./an).

- Pour ce qui est du verre, la performance de tri est de 22 kg/hab./an, ce qui est très loin des collectivités les plus performantes (67 kg/hab./an).
- En ce qui concerne les plastiques, métaux et briques (conteneur jaune),

la performance de tri est de 4,6 kg/hab./an, en progression de 2,5 % depuis 2006, mais toujours loin des collectivités les plus performantes (7,4 kg/hab./an).

- Pour ce qui est des papiers et cartons (conteneur bleu), la performance de tri s'élève à 45,7 kg/hab./an, en progression de 3,6 % depuis 2006, ce qui fait de Valence Major l'un des territoires les plus performants à l'échelle du SYTRAD.

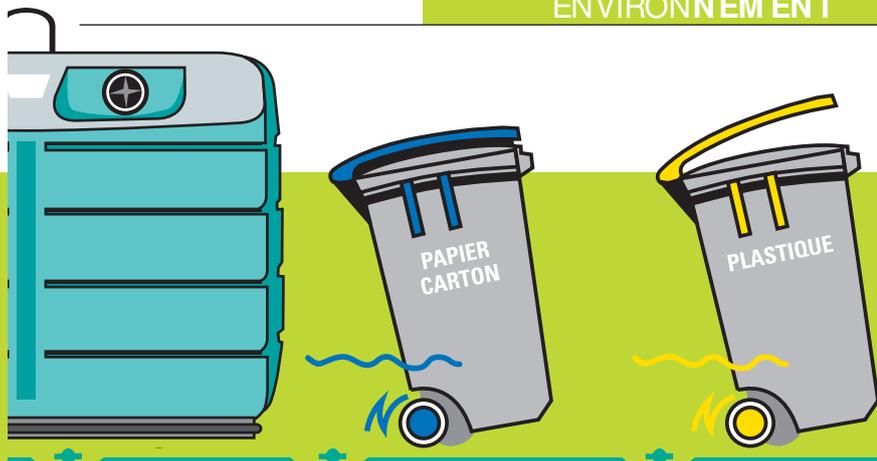
On le voit, le bilan est mitigé. Des progrès sont à faire, notamment en matière de tri des plastiques, métaux et briques et surtout au niveau du verre. Entre 2006 et 2007, la quantité de verre collecté a même diminué.

Le territoire de Valence Major dénombre pourtant 258 colonnes de tri du verre, soit une colonne pour 442 habitants.

Malgré cela le dépôt dans les points d'apport volontaire est très insuffisant. Cela signifie donc que le verre utilisé sur le territoire de l'agglomération est en grande partie jeté à la poubelle et finit en décharge, au lieu d'être trié, déposé dans les conteneurs et valorisé.

Si certaines pratiques de tri sélectif sont bien rentrées dans les mœurs, il convient cependant de ne pas relâcher son attention pour une utilisation toujours plus optimale des moyens mis à disposition par Valence Major pour le tri sélectif : conteneurs pour le tri en porte à porte, colonnes à verre, composteurs individuels, collecte d'activités de soins, service des déchetteries intercommunales...





Tri sélectif : pièges à éviter, erreurs à ne pas commettre

Conteneur verre : pour le verre (flacons et bouteilles exclusivement)

Attention : ne pas mettre ampoules, néons, vaisselle, verre à boire, vitres, pots de fleurs.

Conteneur bleu : pour les papiers, cartons

Attention : ne pas mettre briques alimentaires, papiers ou cartons souillés (types emballage de pizzas), mouchoirs, lingettes et serviettes en papier, polystyrène.

Conteneur jaune : pour les flaconnages plastiques, emballages métalliques (boîtes, canettes, aérosols, barquettes aluminium), briques alimentaires. A jeter vides !

Attention : ne pas mettre pots de yaourt, barquettes plastiques, films plastiques, sacs plastiques.

Veiller à ne plus commettre ces erreurs, c'est l'assurance d'une action toujours plus efficace au service de notre environnement. Et si un doute subsiste sur la recyclabilité d'un objet, préférez la poubelle **verte** (ordures ménagères)

Pour tous renseignements, contactez les services de Valence Major au 04 75 81 30 30 ou connectez-vous au site Internet : www.valence-major.fr

Vous pouvez aussi contacter le SYTRAD au 04 75 57 80 00
Site Internet : www.sytrad.fr

Autant de petites erreurs, d'ignorance ou d'inattention, qui peuvent sembler futiles mais qui ont des conséquences importantes sur le volume de déchets traités : si un objet non recyclable est jeté dans un conteneur réservé au recyclage, il peut ainsi mettre en refus tout son contenu.

En ce qui concerne la collecte de textiles...



écotextile VÊTEMENTS

Depuis leur installation en juillet 2007, les conteneurs textiles connaissent un véritable succès.

En 9 mois, de janvier à mi-septembre, ce sont plus de 2,3 tonnes de vêtements, linge de maison ou d'ameublement, chaussures ou articles de maroquinerie... qui ont été collectées grâce aux trois bornes de dépôt, place de l'Europe (gare), zone Pôle 2000 et parking du parc de Marcale.

Pour accompagner la progression de ces dépôts, la ville vient de signer une convention avec la société ECOTEXTILE afin de doubler les points de collecte déjà installés sur la commune.

MERCI DE DÉPOSER VOS SACS CONTENANT :

- Vêtements propres (adulte et enfant)
- Linge de maison ou textiles d'ameublement
- Chaussures et articles de maroquinerie

S'IL VOUS PLAÎT N'APPORTEZ PAS :

- Des produits non textiles
- Des matelas, sommiers, de la moquette, de la toile cirée
- Des déchets textiles
- Des chiffons sales ou humides



La Mairie : un service public au

« A une époque où l'on parle beaucoup de démantèlement des services publics et de l'inégalité d'accès des citoyens au Service Public, problème d'autant plus grave dans les départements à dominante rurale comme l'Ardèche, et à une époque où l'Etat et ses services déconcentrés se désengagent, où de nombreuses communes se trouvent confrontées à des fermetures de classes, voient disparaître leur hôpital, leur maternité, leur perception ou leur bureau de poste, derniers vestiges d'une présence publique au plus près des citoyens, le rôle des collectivités locales, au premier rang desquelles les communes, premier échelon administratif, n'en est que renforcé, leurs missions sans cesse diversifiées.

Les mairies et leur personnel sont bien souvent les premiers interlocuteurs de la population. Cette proximité, cette confiance du citoyen en son administration locale s'entretiennent au quotidien par la mise en place, la gestion, le développement d'une multitude de services à la population nécessitant budget et personnel ».



Le service accueil administration générale.



Elue au conseil municipal en mars 2001, Joëlle CORNUT-CHAUVINC est depuis cette date maire adjointe en charge de l'administration générale, du personnel et des anciens combattants, un domaine important de la gestion communale, puisqu'il couvre une large partie des missions assurées par la collectivité au service des citoyens. Avec l'élection d'un nouveau conseil municipal en 2008, elle a vu s'ajouter à ses attributions la communication : elle est à ce titre responsable de la publication du Saint-Péray Magazine. Enfin, Joëlle CORNUT-CHAUVINC représente la commune auprès de différentes structures ; elle est notamment déléguée du conseil municipal auprès du syndicat mixte du canton de Saint-Péray et déléguée suppléante auprès de la communauté de communes Rhône-Crussol.

Un personnel à votre service

L'appellation « services à la population » recouvre en effet un large champ d'application dont la plupart des missions sont notamment assurées par le service accueil / administration générale. Des formalités liées à l'état civil (naissances, mariages, décès, cartes nationales d'identité, passeports) à l'aide sociale, de la gestion du cimetière aux affaires scolaires et périscolaires, sans oublier, bien entendu, l'organisation des élections et le suivi des listes électorales, ce service est en première ligne pour répondre aux besoins des Saint-Pérollaises et des Saint-Pérollais.

Mais répondre au mieux aux besoins de la population nécessite plus globalement

une organisation adaptée des services municipaux et de tous les personnels communaux, qu'ils soient techniques ou administratifs. Pour cela, il est nécessaire que le personnel municipal évolue, se renforce, se développe. En collaboration avec le service du personnel et en lien avec l'ensemble de la municipalité et les chefs de services, l'adjointe en charge du secteur supervise donc la mise en adéquation entre les ressources humaines de la mairie et les attentes de la population saint-pérollaise, avec un seul objectif : anticiper ces attentes et ces besoins afin que les évolutions du personnel (recrutements, formations...) accompagnent et favorisent le développement harmonieux de notre commune.

Ces dernières années, de nouveaux services ont ainsi été créés ou renforcés :

service de la population

le CEP du Prieuré, le centre multi-accueil, le relais d'assistantes maternelles, le cantou, le service sport - animation pour un centre de loisirs élargi aux enfants de 4 à 6 ans, les garderies périscolaires. Dans quelques mois, la mise en service de la nouvelle bibliothèque médiathèque nécessitera elle aussi une réorganisation de ses effectifs. Ce nouveau personnel viendra renforcer les quelque 80 agents travaillant dans les différents services municipaux.

Mettre le citoyen au cœur de l'information municipale

Joëlle CORNUT-CHAUVINC est également en charge de la communication municipale, notamment par le biais de votre magazine, vecteur privilégié d'information que vous retrouvez dans votre boîte aux lettres trois fois par an, en mars, juin et décembre. Depuis cette année, une nouvelle publication a été



lancée sous la forme d'un supplément au Saint-Péray Magazine pour faire le point sur un domaine spécifique de l'actualité. Ainsi le mois d'octobre dernier a vu le tout premier numéro de ce hors série proposer un large dossier sur la rentrée scolaire.



La salle du conseil et son nouveau mobilier.

L'information municipale, c'est aussi l'utilisation des nouvelles technologies pour une réactivité sans cesse améliorée :

- le site Internet de la mairie qui, par des mises à jour régulières, permet une information «en temps réel» (c'est le cas pour tout ce qui touche aux inscriptions scolaires, à la restauration scolaire ou au centre de loisirs Sac... Ados) ;
- les panneaux d'affichage lumineux installés avenue du 8 mai 1945 et rue de la République.

L'information des citoyens, c'est enfin ces rendez-vous privilégiés d'échange et de débat avec les Saint-Pérollais que constituent les réunions publiques semestrielles, au cours desquelles les élus viennent à la rencontre des administrés afin de présenter les actions réalisées et les objectifs à court, moyen ou long terme, mais aussi pour répondre aux questions que se posent les habitants sur la politique municipale. De plus, afin de renforcer ce dialogue citoyens / élus, d'autres rencontres plus ponctuelles sont parfois programmées avec les habitants des quartiers, les associations...

Le secrétariat général.



Elections : du nouveau en 2009 !

A compter de 2009, le **bureau n° 6**, auparavant installé à la salle des fêtes, se trouvera dans les **locaux de la garderie** rue Napoléon Martin. Les autres bureaux restent inchangés, à savoir :

- **bureau n° 1** => salle du conseil de la mairie (bureau centralisateur) ;
- **bureau n° 2** => CEP du Prieuré ;
- **bureau n° 3 et 4** => école du Quai ;
- **bureau n° 5** => école des Brémondières.

Un mois avant les élections européennes, qui devraient normalement être organisées le 7 juin, un courrier sera envoyé à tous les électeurs dépendant du bureau 6 pour leur signifier ce changement d'adresse. En ce qui concerne le bureau n° 4, établi dans l'ancienne cantine de l'école du Quai, des travaux vont être programmés au printemps en vue de réaliser une rampe d'accès pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2008 pour vous inscrire sur les listes électorales. Pour tous renseignements, contactez le 04 75 81 77 77.



Les jeunes de Groß-Umstadt à la découverte de Saint-Péray.



Crussol en Fête : un château, une histoire.



Le jumelage à l'honneur avec la chorale des enfants.



Un défilé de la Fête des Vins et du Jumelage haut en couleurs.



Les chefs en herbe à la découverte du goût et des saveurs.



Des bonbons ou un sort ! Les enfants de Sac... Ados à la mairie pour Halloween.



Asso, Groß-Umstadt, Santo Tirso et Saint-Péray, unies dans la fraternité européenne.



Fête des Vins et du Jumelage : ambiance slave sous le chapiteau.



Crussol, au temps des chevaliers...



... et des troubadours.



Le Marché du Goût : pour le plaisir des papilles... et des yeux !



Le forum des associations : une vitrine de la vie associative.



Les Reines, de Groß-Umstadt à Santo Tirso, en passant par Saint-Péray.



Un avant-goût d'Halloween ? Non, le comité de jumelage sur le défilé.



Cérémonie du 11 novembre : 90^{ème} anniversaire de l'armistice.



Par Toutatis, il sont fous ces Gaulois !

Bibliothèque municipale

► **les coups de cœur de la bibliothèque**

Adultes



« Imbéciles, c'est pour vous que je meurs »,
Livre écrit par Bernard DUPUY, qui réside à Saint-Péray.

Les hommes qui débarquent sur les côtes de Normandie, le 6 juin 1944, ne purent le faire avec succès, que grâce aux 2800 soldats canadiens et aux 550 soldats britanniques des forces navales et des commandos de l'opération Jubilee qui eut lieu à Dieppe en 1942. Ce qui fit dire à EISENHOWER : « Si le Raid sur Dieppe n'avait pas eu lieu, le nombre de morts lors du débarquement du 6 juin 1944 eut été beaucoup plus grand. »



Nous commençons notre descente,
de James MEEK
(Editions Métailié)

Roman : Tout avait débuté comme un conte de fées moderne : après avoir démissionné de son journal, il était parti pour New York, signer son contrat d'édition... La descente a vraiment commencé lorsqu'il a appris que la maison d'édition avait été rachetée, que son contrat ne serait jamais signé, qu'Astrid habitait à la campagne et lorsque la neige s'est mise à tomber sur sa vie brûlée et son compte en banque à sec.



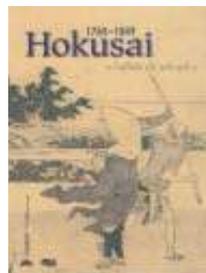
L'inaperçu,
de Sylvie GERMAIN
(Albin Michel)

Roman : Les Bérnyx : une famille ordinaire, avec son patriarche autoritaire, ses mères affairées, ses enfants fragiles, ses secrets non partagés et son lot de drames. Et il y a Pierre, qui vient de se greffer sur cette famille comme une sorte d'ange gardien dont on ignore presque tout, homme à tout faire, mais aussi à tout défaire. Jusqu'au jour où il disparaît sans laisser d'autres traces que les brèches qu'il a ouvertes en chacun.



Le premier principe, le second principe,
de Serge BRAMLY
(JC Lattès).

Roman : Une fresque ample, fruit d'une longue enquête dans le milieu des armes et du renseignement, qui nous entraîne au cœur des ténèbres et recompose de manière éblouissante l'histoire occulte de la France de ces trente dernières années, ses scandales, ses espoirs déçus, ses secrets explosifs.



HOKUSAI,

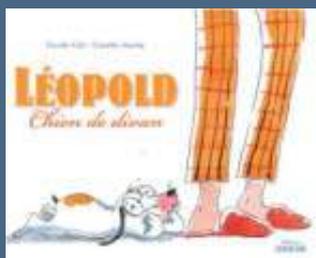
l'affolé de son art, catalogue de l'exposition du Musée Guimet Document : Le fonds d'art graphique japonais du musée Guimet conserve plus d'une centaine d'œuvres dues au pinceau de Katsushika Hokusai (1760-1849), le 'vieil homme fou de peinture' comme il se surnomma lui-même dans les dernières années de son existence. L'exposition se propose de présenter ce fonds dans toute sa diversité.



Où on va, papa ?

de Jean-Louis FOURNIER (Stock).
Roman : L'humoriste Jean-Louis FOURNIER parle de ses deux fils, handicapés. Une remarquable leçon de vie, dans ce livre hommage à Mathieu et Thomas, les deux enfants « pas comme les autres » de l'auteur. Prix FEMINA 2008

Jeunesse



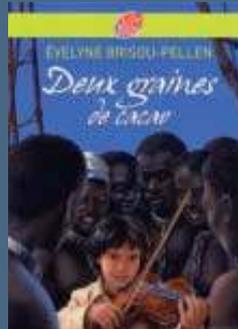
Léopold, chien de divan

Davide CALI (Editions Sarbacane)
Album
Léopold s'ennuie... C'est la faute de son maître qui passe ses journées à la maison ! Dire qu'il pourrait être chien de policier, de motard ou de cow-boy ! Et s'il se trouvait un autre maître ?



Le Petit Prince

Joann SFAR (Editions Gallimard)
BD jeunesse
L'œuvre de Saint-Exupéry s'écrit maintenant en bande dessinée. Et quelle bande dessinée ! Joann SFAR met tout son art au service du livre de son enfance.



Deux graines de cacao

Evelyne BRISOU-PELLEN (Hachette jeunesse) - Roman jeunesse
Julien découvre qu'il a été adopté. Bouleversé, il s'embarque sur un navire marchand vers son pays d'origine. On est en 1819. Il est témoin actif d'une opération de traite des esclaves. En Haïti, il découvre ses origines, en même temps qu'il apprend les secrets de la culture du cacao. Son avenir est en France, auprès de ses parents adoptifs, fabricants de chocolat à Nantes.



Révélations

Stephenie MEYER (Hachette jeunesse)
Roman ado
Longtemps écartelée entre son amour passionné pour le jeune et séduisant vampire Edward Cullen et sa relation étroite au loup-garou Jacob Black, Bella Swan a maintenant fait son choix. Un effrayant enchaînement d'événements inouïs est sur le point de s'enclencher avec des conséquences dévastatrices. Révélation, le quatrième et dernier volet de la saga « Fascination » perce les secrets et résout les mystères qu'avaient multipliés les trois volumes précédents, Fascination, Tentation et Hésitation.

Les jeunes lecteurs à l'honneur...

La bibliothèque municipale n'oublie jamais ses jeunes lecteurs. Après Claude PONTI, Drôles de livres, Les loups, l'association Pour Lire et la bibliothèque ont organisé, les 17 et 18 novembre derniers, une opération découverte des nouveautés à destination des enfants des trois écoles maternelles de la commune.

A cette occasion, les enfants ont voté pour l'histoire de leur choix. Ces débats animés ont été récompensés : chaque classe participant au concours s'est vu offrir un exemplaire du livre le plus remarqué. Les grandes sections ont choisi « Roger Poussin » d'Isabelle BONAMEAU et les moyennes sections « Poule Mouillée » d'Emile JADOUL. Exceptionnellement, un troisième titre a été primé, par les petites sections celui-là. Il s'agit de « A la douche » d'Emile JADOUL.

Une bien belle façon de faire **découvrir** et **apprécier** la lecture aux tout-petits.

Sous les masques d'Halloween !

Toussaint 2008

4-6 ans



6-11 ans



"Sac... Ados"
Centre de loisirs
Ville de Saint-Péray

A l'occasion du centre de loisirs Sac... Ados de la Toussaint 2008, ses organisateurs, Karine BOGHOSSIAN et Philippe PEALAT, avaient réservé une surprise aux enfants des structures 4-6 ans et 6-11 ans : la journée du vendredi 31 octobre avait en effet été placée sous le signe d'Halloween.

C'est donc grimés et déguisés qu'enfants et moniteurs ont effectué un petit défilé dans les rues de Saint-Péray, faisant la tournée des commerces du centre-ville,

avant de «prendre d'assaut» l'Hôtel de ville où, comme il se doit, le personnel avait provisionné quelques friandises pour le plus grand plaisir de nos petits monstres.

Cette après-midi festive s'est terminée en musique : sorcières, vampires, démons et petits diables se sont retrouvés dans les locaux de l'école du Quai pour déguster, en dansant, leur collecte de bonbons.

Sur vos agendas :

Le prochain centre de loisirs SAC... ADOS aura lieu pendant les vacances de février, du 9 au 20 février 2008. Le programme, actuellement en cours de préparation, sera disponible en ligne sur le site Internet de la mairie avec les dossiers d'inscription à télécharger, à partir de la mi-janvier.

Renseignements au 04 75 81 77 77 ou sur www.st-peray.com



«Destination Terroir» Le grand Marché du Goût

Pour sa 6^{ème} édition, l'opération Destination Terroir, et son grand Marché du Goût, a rassemblé, les 17, 18 et 19 octobre derniers au CEP du Prieuré, un nombreux public, près de 1 600 personnes, venu célébrer le GOÛT sous toutes ses formes.

Dans le cadre de l'opération nationale de la Semaine du Goût, les animations de **Destination Terroir** ont débuté le vendredi 17 octobre avec des séances réservées aux élèves des écoles primaires de la commune. Une centaine d'enfants de CM 1 et CM 2 ainsi que les Loupiots du centre multi-accueil ont pu tester leurs connaissances autour d'ateliers mêlant découverte des saveurs et apprentissage du goût, notamment grâce à la pyramide des aliments réalisée pour l'occasion. Les enfants sont ensuite repartis avec des documents pédagogiques et des toques de cuisiniers, histoire de mettre en pratique, chez eux, cette initiation originale au «bien manger».

L'après-midi, ce fut au tour des adultes participant aux ateliers cuisine d'apprendre les secrets de quelques «tours de mains». Trois recettes étaient proposées :

- une entrée, la tarte au boudin noir, pommes et cèpes, par Laurent FAUCHEUX de Gamon Traiteur ;
- un plat, les haricots tarbais, par Myriam De TORRES ;
- un dessert, les muffins à la châtaignes, par Claudia PERDRIOLLES.

De quoi se concocter un succulent repas que n'ont pas manqué de déguster nos apprentis cuisiniers à la fin des ateliers.

Le Grand Marché du Goût

Les samedi et dimanche, le CEP du Prieuré a accueilli plus d'une trentaine d'exposants venus faire apprécier différents produits issus de notre terroir. Du salé (charcuteries, salaisons, viande d'autruche, ravioles,



Le stand BIO : un succès grandissant.

escargots, fromages pyrénéens, conserveries d'oie et de canard, olives, huiles, épices, bières, vins...), au sucré (pognes, pâtes de fruits, nougats, bonbons artisanaux, pains d'épices, «Copeaux» et «Pissadou», chocolats, miels, liqueurs, sirops, confitures...), il y en a vraiment eu pour tous les goûts.

Chacun a pu déguster d'authentiques produits du terroir issus du savoir-faire de producteurs artisans, et faire son marché.

Cette année, une animation découverte autour des huîtres de Marennes Oléron, que l'on a coutume de nommer la «Reine

des Côtes de France», était proposée par des ostréiculteurs venus spécialement de Charente-Maritime. Il régnait une atmosphère d'air du large dans le hall du CEP où les amateurs d'huîtres étaient nombreux à goûter aux succulentes huîtres proposées sur les étals.

Avis aux gourmands et aux gourmets : rendez-vous est pris pour la 7^{ème} édition de ce Marché du Goût qui devrait retrouver l'année prochaine sa traditionnelle Rôtie de Châtaignes proposée par l'union des commerçants de Saint-Péray, manifestation conviviale malheureusement annulée cette année par ses organisateurs.



A l'écoute des conseils avisés de Laurent FAUCHEUX.

Apprendre et comprendre le français

Maîtriser la lecture et l'écriture, c'est ce que propose à tout adulte français ou étranger, l'Association Familiale, dans un enseignement gratuit, personnalisé, ouvert à tous les niveaux, assuré par des formateurs bénévoles qualifiés.



Au CEP du Prieuré, plusieurs fois par semaine, des bénévoles de l'Association Familiale de Saint-Péray apportent leur aide aux habitants du canton venus d'ailleurs ou en difficulté ; aide sous forme de cours d'alphabétisation, de cours de français ou de remise à niveau scolaire d'adultes ayant dû interrompre trop tôt leur scolarité.

Cette activité a débuté en 1999 alors que l'association dispensait déjà un soutien aux devoirs pour les enfants depuis 1995. Un jour, une mère de famille nombreuse, d'origine étrangère, dont les enfants bénéficiaient de cette aide, est venue demander de participer aux cours. La démarche a intrigué et a montré que cette mère était, comme un certain nombre d'autres personnes à Saint-Péray, en demande d'un apprentissage de la lecture et de l'écriture. C'est ainsi que des

bénévoles de l'Association ont commencé à se former à l'alphabétisation. Depuis, cette activité perdure et s'est même élargie à l'apprentissage de la langue française.

En effet, écrire, comprendre le français est un facteur essentiel permettant l'intégration dans notre société... la recherche de travail, le passage du permis de conduire...

Des participants venus des quatre coins de la planète ont déjà bénéficié du service offert par l'Association Familiale. Des gens originaires d'Amérique (Etats-Unis, Brésil), d'Asie (Turquie, Chine, Japon, Laos, Azerbaïdjan, Arménie), d'Europe (Allemagne, Angleterre, Ukraine), d'Afrique

(Algérie, Tunisie, Maroc, Burkina Faso, Libéria), de l'océan indien (Madagascar, Ile Maurice et Comores).

Cette activité, animée par une dizaine de bénévoles tous qualifiés venant soit du monde de l'entreprise soit du monde enseignant, se déroule dans une atmosphère conviviale, « *familiale* », où sont privilégiés les relations humaines, conseils, entraide, soutien moral...

Activité ouverte à tout adulte, français ou étranger, de tous niveaux les lundis et jeudis de 14h30 à 16h00 (sauf pendant les vacances scolaires) au CEP du Prieuré à Saint-Péray

Contacts :

Annie MALLET	04 75 40 32 63
Anne VAN DE VOORT	04 75 80 11 11
Maguy CHABANNON	04 75 40 30 27

Rémi SARZIER, sur les pas de Sébastien LOEB



EVOLUTION

sur «ses» terres en 2007 le savent bien : la Drôme-Ardèche est une terre de rallye.

Aujourd'hui, avec Rémi SARZIER, les exploits de notre champion national Sébastien LOEB semblent avoir fait des émules à Saint-Péray : ce jeune Saint-Pérollois de 21 ans est en effet le pilote de la **Peugeot 106 aux couleurs de l'association guilherandaise-grangeoise RS Evolution**, avec laquelle il participe au classement *Groupe N*.

Etudiant en mécanique et passionné de rallye, il est membre de l'assistance ardéchoise depuis 2003 et pilote depuis 2007. A ses côtés, on retrouve toute une équipe motivée et décidée à mener à bien ce projet de faire participer Rémi au plus grand nombre de courses

possibles et de bien y figurer : son copilote, Vincent GRATESSOLLE, gérant de garage qui dispose déjà d'une solide expérience en matière de rallye puisqu'il en compte plus d'une cinquantaine à son actif, Thierry HAMELIN, président de l'association, sans oublier les 10 autres membres chargés du relationnel et de la maintenance.

En mai 2008, Rémi a terminé 63^{ème} sur 102 inscrits du 6^{ème} Rallye National de la Caillette à Chabeuil. Une place honorable qui a démontré la fiabilité tant de la voiture que de l'équipe de course et d'assistance. Rebelote en juillet avec la 27^{ème} édition du Rallye de la Drôme, où l'équipage RS Evolution se classe 82^{ème} sur 148 inscrits. Deux rallyes terminés qui sont autant de victoires pour Rémi et son équipe quand on sait que sur ces deux courses, environ un tiers des concurrents inscrits ont été contraints d'abandonner, victimes d'avaries mécaniques ou de fautes de conduite.

Les Z.A.C. de la Plaine

En décembre 2007, le Conseil municipal décidait de créer dans le secteur de la Plaine, les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) à vocation d'habitat dites des Peyrouses, de l'Île et de la Mouline, et lancé une consultation en vue de concéder à un ou des aménageurs chacune de ces zones. L'objectif était de créer dans ce secteur sur plusieurs années, environ 700 logements nouveaux répartis entre habitat collectif et individuel, en accession et en location.

En septembre et octobre, la situation financière et économique mondiale a brutalement modifié les conditions de réalisation de ces projets. L'immobilier a ainsi connu un très net ralentissement, les stocks d'inventés dans le neuf étant déjà conséquents au niveau de l'agglomération valentinoise.

Dans ces conditions, il est apparu plus prudent de suspendre la procédure en cours, sachant que, pour que la Plaine soit constructible, il était nécessaire d'engager plus de 30 millions d'euros de travaux pour la desserte par les différents réseaux et voiries.

C'est ainsi que le conseil municipal, lors de sa réunion du 13 novembre dernier, a décidé de suspendre la procédure. Durant cette suspension, le travail engagé sur les aspects techniques va se poursuivre, pour anticiper une reprise ultérieure d'activité. En effet, cette interruption des procédures de consultation ne remet pas en cause la finalité du projet d'aménagement de la Plaine, ni le principe des ZAC

Enfin, il est à préciser que l'opération de la ZAC des Terres Longues, à vocation économique, menée par la communauté de communes Rhône-Crussol, se poursuit quant à elle normalement (*voir plan*).



Le plan local d'urbanisme

La suspension de la procédure relative à la création de ZAC et la réflexion sur l'éventuelle redéfinition du Programme d'Aménagement d'Ensemble élaboré à cette occasion, pourrait conduire à des procédures de modification et de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour mettre en concordance, si nécessaire, le zonage du PLU avec les nouvelles orientations d'urbanisation.

Une procédure de concertation préalable puis une enquête publique devront être engagées préalablement à toute décision concernant la révision du PLU.

La CCRC au service de l'assainissement



Au même titre que la voirie, l'assainissement est l'un des principaux champs d'intervention de la Communauté de Communes Rhône-Crussol.

Dès sa création, la CCRC a englobé dans ses compétences la mise aux normes des réseaux d'eaux usées du territoire intercommunal, en vue de leur raccordement à la station intercommunale d'épuration (STEP) située sur la commune de Guilherand-Granges.

En effet, si cette station traite depuis sa mise en service en 2004 les effluents de Guilherand-Granges et Saint-Péray, sa capacité de traitement avait, dès l'origine, été prévue pour 33 000 équivalents-habitants, afin de laisser la possibilité à d'autres communes de bénéficier de cet équipement. Avec l'existence de la CCRC, les raccordements de Cornas et Toulaud (toutes deux dotées de stations vieillissantes), et à terme de Châteaubourg (qui ne dispose pas de ce type d'équipement), ont très vite été programmés, dans le cadre de la mise en place d'un schéma global à l'échelle du territoire.

Cette année, une **première tranche** de travaux est intervenue pour le transfert des effluents de Toulaud, de la route



Le élus de la grande agglomération valentinoise réunis au CEP du Prieuré.

de Toulaud jusqu'à l'entrée de Saint-Péray, soit 2,950 km, pour laquelle un investissement de 900 000 € TTC a été nécessaire, dont une partie subventionnée par le Conseil général et l'Agence de l'Eau.

La **deuxième tranche** en 2009 verra la poursuite de ces travaux de raccordement et s'étendra du quartier de Marcale, qui sera remis aux normes, à la Beylesse, soit 1,1 km, pour un coût estimé de 720 000 € hors taxes.

Enfin, lors de son conseil communautaire d'octobre, la CCRC a lancé le programme de travaux d'un montant de près de 1,1 million d'euros hors taxes pour le transfert des effluents de Cornas vers la STEP, soit 3 km de réseau. D'ores et déjà, une réflexion est engagée pour le futur raccordement de Châteaubourg, via Cornas.

Soyons bientôt dans la CCRC

Au moment de la création de la CCRC, la commune de Soyons, avec laquelle par le passé les liens étaient forts, en particulier au sein du SIMCES, n'avait pas souhaité s'associer à cette démarche. Récemment, la municipalité a lancé une réflexion afin d'intégrer une structure intercommunale : après consultation de ses habitants et eu égard aux mouvements naturels de sa

population, tournée principalement vers le Nord de son territoire, la commune de Soyons a demandé, par un vote unanime de son conseil municipal en date du 29 septembre 2008, son adhésion à la CCRC.

Lors de sa réunion du 1^{er} octobre 2008, le conseil communautaire a, à l'unanimité, accepté la demande d'adhésion de la commune de Soyons au sein de Rhône-Crussol et émis le souhait que celle-ci soit effective au 1^{er} janvier 2009. Reste maintenant, pour que cette décision soit validée, à ce que chacune des 5 communes membres de la CCRC se prononce sur cette adhésion, ce qui devrait être fait dans les prochains jours.

Si l'avenir proche de la CCRC est cette future adhésion de Soyons, à plus long terme les perspectives semblent plus larges avec la réflexion engagée depuis l'été quant à la création d'une communauté d'agglomération. Début octobre, la ville de Saint-Péray a ainsi accueilli dans le grand Chai du CEP du Prieuré une quarantaine de collectivités (communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux), du pied du Vercors au plateau ardéchois, pour une journée d'études sur l'éventuelle constitution d'une communauté d'agglomération. La réflexion est lancée...

Du nouveau dans le commerce local



Zone des Murets...

LITRIMARCHÉ

MATÉLAS - SOMMIERS - BANQUETTES - LITS

Depuis le 24 novembre, une cinquième enseigne est venue rejoindre GIFI, SUPERSPORT, KING JOUET et SATORIZ en

s'installant sur la zone des Murets : **LITRIMARCHÉ**, 40^{ème} magasin de cette enseigne spécialisée dans le commerce de détail de literie, sommiers, matelas, banquettes, lits, linge de maison... M. FAILLAT et Mme CASASSA, ainsi que leur équipe vous accueillent le lundi, de 14h à 19h, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi, de 9h30 à 19h.

Zone des Murets - Avenue de Groß-Umstadt - Tél. : 04 75 25 36 80



Zone Pôle 2000...



Depuis le mois de septembre dernier, Mme Marie DARONA a ouvert son atelier / magasin de robes de mariées. **MARIE VOUS MARIE**, c'est un savoir-faire et des conseils au service des futures mariées, pour que le jour du mariage soit le plus exceptionnel. Mais MARIE VOUS MARIE, ce sont aussi des accessoires,

des robes de cocktail, des robes de soirées... Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h ; le lundi sur rendez-vous.

Zone Pôle 2000 - Rue du Petit Blanc - Tél. : 04 75 85 23 34



ESPACE 45

C'est dans les anciens locaux du magasin PaPaPa que Franck LE NECHET vient d'ouvrir un tout nouveau salon de coiffure mixte depuis quelques jours.

Franck et son équipe vous attendent à l'**ESPACE 45** du lundi au samedi, de 9h à 19h, non stop, sans rendez-vous.

Zone Pôle 2000 - 6 allée du Mistral
Tél. : 04 75 55 37 18

Dans le commerce de proximité



LA GRANGE, plus qu'un magasin, c'est avant tout un concept original visant à rapprocher le producteur du consommateur. Né du regroupement de 10 agriculteurs, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et du Conseil général, ce magasin propose des produits en provenance directe de la

ferme : fruits, légumes, viandes, fromages, œufs, charcuteries, confitures, vins, pains, etc. C'est l'assurance de toujours disposer de produits frais et de saison mais aussi la possibilité d'échanger avec les producteurs qui trouvent là une vitrine pour leurs produits du terroir.

Ouvert les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 19h (non stop).
13 avenue du 8 mai 1945 - Tél. : 04 75 57 49 66

L'atelier Rikittyn'



Avec l'**ATELIER RIKITTYN'**, c'est une nouvelle activité de couture qui vient de se créer sur la commune, depuis début septembre. Des travaux de couture, sur-mesure et retouches, à la confection artisanale de vêtements femmes, enfants, bébés, Mme Christine CHWALA propose une gamme variée d'activités, sans oublier des articles de décoration intérieure, des idées cadeaux...

Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, samedi, de 9h à 13h.
22 rue Ferdinand Malet - Tél. : 04 75 58 51 87



A signaler également, le changement d'enseigne et de propriétaire du magasin de pizzas à emporter de l'avenue de Groß-Umstadt. Après les Pizzas NOËLLIE, place désormais, et depuis le mois d'août, à **PIZZAMONTI**, du nom du nouveau propriétaire - pizzerolo, M. Cyrille MONTI. Dans son magasin entièrement rénové, qui accueille toujours un espace de location de vidéos, M. MONTI propose un large choix de pizzas à emporter. Le petit plus : un site Internet où vous pouvez consulter la nouvelle carte afin de choisir votre pizza avant de passer la commande par téléphone.

Ouvert du lundi au dimanche de 18h à 21h30 (fermeture le mercredi)
769 avenue de Groß-Umstadt - Tél. : 04 75 41 53 12 - www.pizzamonti.com

Coup de projecteur sur...



Implantée depuis de nombreuses années au cœur du centre-ville de Saint-Péray, rue de la République, l'agence Groupama vient de prendre un nouvel essor avec son déménagement dans des locaux à la fois plus spacieux et plus fonctionnels, avenue de Groß-Umstadt.

L'inauguration de la nouvelle agence a eu lieu le lundi 27 octobre en présence de nombreuses personnalités, dont le célèbre navigateur Frank CAMMAS, qui porte les couleurs de ce groupe spécialisé dans l'assurance et les placements, sur toutes les mers du globe. M. le Maire a d'ailleurs profité de la venue à Saint-Péray de cette grande personnalité du sport français, plusieurs fois champion du monde, pour lui remettre la médaille d'honneur de la ville.

Agence GROUPAMA - 667 avenue de Groß-Umstadt
Tél. : 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19 - N° vert : 0820 207 207

Horaires d'ouverture : lundi, sur rendez-vous ; mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi, de 8h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous ; samedi, de 8h à 12h.



L'atelier Caméléon



A l'occasion de la 4^{ème} édition des Journées des Métiers d'Art, du 16 au 19 octobre derniers, l'Atelier Caméléon de Mme Marie-Pierre BOUVIER faisait partie des 32 professionnels des métiers d'art de l'Ardèche à proposer de venir à la découverte de leur savoir-faire. L'occasion pour cette artiste d'ouvrir au public les portes de son atelier du 48 rue de la République, d'exposer son travail et de faire partager à tous la passion de son métier.

A partir d'un travail sur les couleurs, les formes et les textures, Mme BOUVIER propose la création ou restauration d'abat-jour originaux sur-mesure, mais également la création de lampes, de montages électriques pour lustres... Elle propose également toute une gamme de lampes finalisées. A découvrir...

Ouvert le mardi, le jeudi et le vendredi, de 14h à 17h30 et sur rendez-vous.

Atelier Caméléon
48 rue de la République
Tél. : 04 75 81 15 00 - 06 77 78 05 71
Site Internet : www.atelier-cameleon.fr



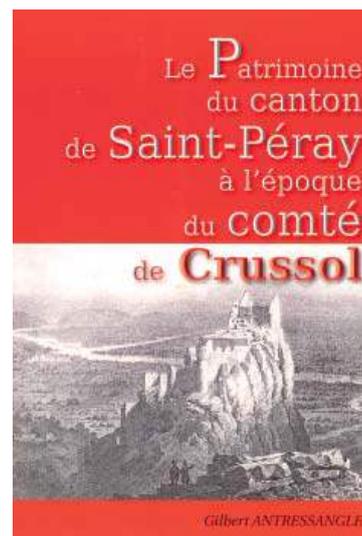
Histoire locale

Après avoir écrit 4 livres sur l'Ardèche, Gilbert ANTRESSANGLE, écrivain local passionné d'histoire, vient de publier un nouvel ouvrage : « Le patrimoine du canton de Saint-Péray à l'époque du comté de Crussol ».

Ce livre de recherches fait suite à la découverte en 1923, au bord du Mialan, d'un manuscrit écrit entre 1880 et 1900 renfermant une documentation abondante, émanant de divers ouvrages locaux et de souvenirs personnels. C'est avec fidélité et minutie que Gilbert ANTRESSANGLE a reproduit les textes de ce manuscrit, ajoutant au passage un glossaire pour faciliter la compréhension des lecteurs mais aussi quelques notes personnelles.

Comme le dit l'auteur, «c'est un retour en arrière sur le canton de Saint-Péray, photocopie presque parfaite du comté de Crussol».

Les 150 pages du livre sont une invitation à redécouvrir notre canton, celui de nos aïeux, de Saint-Didier de Crussol (devenu Alboussière) à Saint-Péray, en passant par Champis, Châteaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Romain de Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons et Touloud.



ETAT CIVIL

Ils sont nés...

LAMADE Charly	8 juin 2008
POULENARD Cyrielle	10 juin 2008
LASBROAS Hanaë	11 juin 2008
MAZOS Angel	15 juin 2008
GOUMAT Louisie	24 juin 2008
JACQUET Etienne	26 juin 2008
BOUILLOT Margaux	27 juin 2008
ROOKE Amy	27 juin 2008
BROCHIER-BASSO Swann	28 juin 2008
REVIRAND Louis	7 juillet 2008
AUBRIOT Marilou	9 juillet 2008
TECHER Tilya	14 juillet 2008
HIMBERT Hugo	20 juillet 2008
EYNARD Jules	26 juillet 2008
BERTRAND Adèle	30 juillet 2008
ARNAUD Madeleine	1 ^{er} août 2008
PRADIER Lou-Anne	3 août 2008
RUCHON Martin	5 août 2008
DUCKI Marie-Lou	11 août 2008
MONTAGNE Louise	14 août 2008
RENAUD Lény	19 août 2008
TROUDI Mael	19 août 2008
DUPRE Agathe	24 août 2008
CAVERIVIERE Bastien	3 septembre 2008
SONNET Ewan	9 septembre 2008
FAURIEL Louis	14 septembre 2008
STITTI Sina	21 septembre 2008
FAUCHER Lilian	23 septembre 2008
GARNIER Eliott	24 septembre 2008
GARNIER Lily	24 septembre 2008
TREVISAN Marylou	25 septembre 2008
ATTWOOD Ana	27 septembre 2008
CHARLON Lili-Rose	1 ^{er} octobre 2008
SANSORNY Nataël	5 octobre 2008
GINESTOUX Dimitri	9 octobre 2008
MILLOT Loris	10 octobre 2008
MANINI Gina	15 octobre 2008
FAUGERON Erina	23 octobre 2008
FAURE Lola	28 octobre 2008
LAVAUULT Noa	1 ^{er} novembre 2008
CORRADO Maya	4 novembre 2008

Ils se sont unis...

DESBOS Hervé	
et BERNE Laurence	6 juin 2008
DUCLAUX Franck	
et DUBOIS Céline	7 juin 2008
RODRIGUES CANELLAS Gaël	
et ROUX Laura	14 juin 2008
GRANIER Etienne	
et GUILLEVIC Nathalie	14 juin 2008
FLEURAT Jacques	
et ROTH Eveline	21 juin 2008
HUOT Alain et THÉRY Lucile	24 juin 2008
COMBOROURE Gilbert	
et RANC Josette	28 juin 2008
QUITTON David	
et MAZOUÉ Laetitia	28 juin 2008
CAVALIER Guillaume	
et STRAUSS Laura	5 juillet 2008
LIPMAN Olivier	
et LAURENT Chantal	12 juillet 2008
MATHON DIT RICHARD Michaël	
et FOUREL Lise	19 juillet 2008
GIAMMATTÉO Jean-Christophe	
et GAILLARD Marie-Eve	23 juillet 2008
CHAREIRE Aurélien	
et HOFFNER Olivia	26 juillet 2008
DARONA Lionel	
et FONTAINE Florence	26 juillet 2008
PLAINDOUX Cédric	
et BALSAN Aurélie	26 juillet 2008
LABAT Marc	
et GUIBERT Stéphanie	9 août 2008
DURAND David	
et MAS Sonia	23 août 2008
GIBERT Olivier	
et BRUSTIO Emeline	30 août 2008
COUDERC Pierre-Emmanuel	
et SEIGNOVERT Cécile	12 septembre 2008
TROVERO Renan	
et MOTTIN Florence	18 octobre 2008
DARNAT Eric	
et BOGIRAUD Lysiane	18 octobre 2008

Ils nous ont quittés...

BOYS Eie - 75 ans	24 mai 2008
ANDRÉ Marcelle - 83 ans	29 mai 2008
BLANC Georgette - 87 ans	6 juin 2008
THIÉRY Julienne - 90 ans	10 juin 2008
HOUVION Germaine - 86 ans	11 juin 2008
GENEVET Eise - 76 ans	13 juin 2008
SOUPLIER Marcel - 85 ans	16 juin 2008
MARCHIER Jean - 80 ans	18 juin 2008
SEIGNOBOS Monique - 58 ans	5 juillet 2008
DUFOUR André - 89 ans	9 juillet 2008
LACAN Simone - 71 ans	19 juillet 2008
BONNET Jean-Pierre - 70 ans	23 juillet 2008
BENTAMENE Youssef - 23 ans	3 août 2008
NICOLAS Paulette - 79 ans	8 août 2008
FAURE Yvonne - 87 ans	14 août 2008
HUBERT Gilberte - 79 ans	15 août 2008
GASSMANN Katherine - 44 ans	17 août 2008
THÉOBALD Paulette - 83 ans	21 août 2008
ALBERTINI Maryse - 73 ans	22 août 2008
POTTIER Edouard - 78 ans	14 septembre 2008
LASBROAS Marie-Louise	
94 ans	17 septembre 2008
GACHON Andrée - 92 ans	18 septembre 2008
RIFFARD Fernand - 78 ans	22 septembre 2008
JOYEUX Marie-Antoinette	
100 ans	26 septembre 2008
LONGUEVILLE Madeleine	
90 ans	26 septembre 2008
MONOT Paul - 90 ans	26 septembre 2008
NOWAK Marie-Louise	
88 ans	26 septembre 2008
RAMIERE Françoise - 74 ans	4 octobre 2008
ARGOUD Robert - 84 ans	15 octobre 2008
NOGUES GONZALEZ Frederico	
99 ans	17 octobre 2008
COURBIS Joseph - 81 ans	22 octobre 2008
BERGER Antonin - 77 ans	18 novembre 2008
BOYADJIAN Eugénie - 85 ans	18 novembre 2008

Janvier

Dimanche 11 janvier	Fête de la Saint-Vincent avec la Confrérie du Saint-Péray	10h30	Eglise
Vendredi 16 janvier	Réunion pour les chemins balisés Appel aux bénévoles et mise en place des équipes pour l'entretien du réseau sur Saint-Péray	18h30	Mairie
Vendredi 23 janvier	Concert d'Hiver de l'Harmonie de Saint-Péray	20h30	Salle des fêtes
Samedi 24 janvier	Loto du Rhône-Crussol Foot 07	19h30	CEP du Prieuré
Dimanche 25 janvier	Concert proposé par l'Ecole municipale de musique	Après-midi	CEP du Prieuré

Février

Du 31 janvier au 5 février	Histoires d'Amérique latine 8 ^{ème} édition Semaine consacrée à l'Amérique latine et au commerce équitable et organisée par la Cie Zinzoline.		La Cacharde
Judi 26 février	Cérémonie de remise des médailles de l'O.M.S.	18h30	CEP du Prieuré
Samedi 28 février	Présenté par l'OMAC Carnaval	14h30	Centre-ville

Mars

Dimanche 1 ^{er} mars	Concert Quatuor musique classique - Cie Zinzoline	17h00	La Cacharde
Mercredi 4 mars	Spectacle jeune public avec la Cie Aldébaran - Cie Zinzoline	15h00	La Cacharde
Samedi 14 mars	Repas dansant - Soirée prestige de la Confrérie du Saint-Péray	19h30	CEP du Prieuré
Les 21 et 22 mars	Stage de mime, initiation aux théâtre gestuel - Cie Zinzoline		La Cacharde
Samedi 28 mars	«Mimages» - Repas spectacle - Nuit du Mime - Cie Zinzoline	19h30	La Cacharde

Avril

Mercredi 1 ^{er} avril	Spectacle jeune public - Danse - Oripeaux - Cie Zinzoline	15h00	La Cacharde
du 10 au 13 avril	Présenté par l'OMAC Vogue de Pâques		Centre-ville
Lundi 13 avril	Présenté par l'OMAC Pogne et vin blanc en musique	11h00	Rue Ferdinand Malet



Après de trop longues années d'arrêt, le Carnaval est sur le point de renaître de ses cendres. Initiée par la mairie de Saint-Péray, l'organisation de cette fête traditionnelle a été confiée à l'OMAC et à la Compagnie Zinzoline.

Avis à tous les jeunes et moins jeunes : le Carnaval aura lieu le samedi 28 février 2009. Après un défilé costumé dans les rues, les enfants se retrouveront place de l'Hôtel de Ville pour juger Carmentran avant de profiter d'un goûter musical au CEP du Prieuré.
Renseignements : 04 75 74 77 00



Le carnaval... est de retour à SAINT-PÉRAY... - Le carnaval... est de retour à SAINT-PÉRAY...

7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare
07130 Saint-Péray
☎ 33 (0)4 75 40 53 03
Fax : 33 (0)4 75 80 03 59
e-mail : info@viacom.fr
Site : www.viacom.fr

CRÉATEURS D'IDÉES ASCENSIONNELLES PRINT | WEB
<http://www.influence.fr> / info@influence.fr

Matériaux de construction - Menuiserie
Carrelage - Sanitaire - Cheminée SUPRA



Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90

Allo TAXIS

Saint-Péray

CANEL Magali, GIMENEZ Stéphane

Tous transports assis médicalisés,
ou privés, toutes distances.



Tél./Fax : 04 75 403 413

Autorisations de stationnement : Saint-Péray



BAUDOIN OPTICIENS
2, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 43 00

IMPRIMERIE

Plancher

04 75 40 31 65

07130 ST-PÉRAY

GRAND CHOIX DE FAIRE-PART
PHOTOCOPIES NOIR & COULEUR
RELIURE - PLASTIFICATION
TAMPON - CREATION GRAPHIQUE
AUTOCOLLANTS - PANNEAUX
DECORATION DE VEHICULE

www.imprimerie-plancher.com

SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maître CHASTAGNARET Olivier
87, rue de la République - 07130 Saint-Péray

Maître BALBINOT-ROY Murielle
Suppléante de Maître HERAIL-GIORDANO
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 Saint-Péray



Notaire



Toutes Assurances- Placements

M. Yvan CELLIER
Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



Location de Matériels et toute
la Motoculture de Plaisance

B. L. S.

MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin
07500 Guilhaud-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**
ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**
Groupes électrogènes **SDM O**

Tél.: 04 75 80 00 28
www.bls07.com